



FICHE DE RENSEIGNEMENTS: INSCRIPTION ANNEE 2025/2026

1. INSCRIPTION :

- L'inscription et la ré inscription d'un enfant est effective après versement **d'un droit d'inscription non remboursable et du règlement des frais de scolarité selon la modalité choisie.**
- Les différents montants sont précisés dans le tableau suivant :

2. FRAIS DE SCOLARITE :

LE NIDO (la crèche) (de 3 mois à 2 ans)				
Journée entière (7h30-18h30)	Inscription	Frais de garde mensuelle	Frais de garde trimestrielle	Frais de garde annuelle
	100 000	150 000	430 000	1 400 000
LA COMMUNAUTE ENFANTINE (de 2 ans à 3 ans)				
	Inscription	Frais de garde mensuelle	Frais de garde trimestrielle	Frais de garde annuelle
Journée entière (7h30-16h30)	100 000	200 000	550 000	1 800 000
Demi-journée (7h30-12h30)	100 000	150 000	430 000	1 400 000
LA MAISON DES ENFANTS (de 3 ans à 6 ans)				
Inscription	1 er versement (Septembre)	2 eme versement (Novembre)	3 eme versement (Fevrier)	4 eme versement (Avril)
150 000	600 000 F CFA	500 000 F CFA	450 000 F CFA	450 000 F CFA

GARDERIE (en dehors des horaires scolaires)	Mensuelle	Trimestrielle	annuelle
	25 000 F CFA	75 000 F CFA	300 000 F CFA

3. MODALITES DE PAIEMENTS :

- Tous les règlements doivent être effectué à l'avance.
- Le dossier de l'enfant sera soumis à une étude avant son admission dans l'établissement.
- Tout trimestre commencé est entièrement dû.
- En cas de résiliation ou absence, merci de nous faire parvenir **un courrier avec accusé de réception** au moins **1 mois avant la date de départ**. En cas de non réception du courrier, la période sera facturée.
- Le **1^{er} versement est remboursable en cas d'annulation par courrier avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la date de paiement.**
- Les paiements se font uniquement par chèque ou par virement à l'ordre de **CPPEP HAPPY KIDZ (Voir RIB)**.



4. FRAIS ANNEXES (Déjeuner) :

- **CANTINE :** **50 000 F CFA / mois**
- **CANTINE NIDO :** **30 000 FCFA/mois**

Les enfants n'étant pas inscrits à la cantine mais désirant rester à midi devront apporter leur repas complet (collation, déjeuner et goûters).

5. PIECES A FOURNIR:

- 2 photos d'identité (couleur)
- 1 Photocopie de l'extrait de naissance
- 1 copie du carnet de vaccination
- 1 photo du père & de la mère
- 1 copie de la pièce d'identité du père & de la mère
- 1 copie de la pièce d'identité de l'accompagnateur de l'enfant (chauffeur, nounou...).

6. HORAIRES D'OUVERTURE:

- **La crèche/Nido :**

Ouverture du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 durant toute l'année calendaire.

2 à 3 semaines de congés annuels sont à prévoir mi-aout et 1 semaine durant les congés de décembre.

- **La communauté enfantine :**

Conformément au calendrier du système français.

Ouverture du lundi au vendredi de **7h30 à 16h30**.

Les Vendredis de **7h30 à 12h30**.

- **La maison des enfants :**

Les congés correspondent à ceux du calendrier du système français.

Ouverture tous les jours de **7h30 à 12h30** et **de 14h30 à 16h30**.

Les Mercredis de **7h30 à 12h30**.

- **Garderie :** du lundi au vendredi en dehors des horaires d'ouverture scolaires.

Garde avant 7h30 / garde de 16h30 à 18h30 / garde les vendredis après-midi ou les mercredis après-midi pour les CE-ME.

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

Une réduction sera appliquée sur les frais de garde à partir du 2ieme enfant de la même fratrie.

HAPPY KIDZ
VILLA DES CADRES
Vous remercie pour l'intérêt.